



InFO Mail N°03 – 2 septembre 2015 – Carte scolaire de rentrée

Merci de transmettre à tous vos collègues

CTSD Carte scolaire – jeudi 3 septembre à 9h00

Ils sont où les 60.000 postes dans l'Education nationale ?

25.400 élèves supplémentaires ont été accueillis lors de cette rentrée scolaire dans toute la France.

L'enfumage gouvernemental autour des prétendues créations de postes relève d'une véritable escroquerie et se traduit dans les faits par une nouvelle dégradation des conditions de travail. La grande majorité des 2511 postes créés est utilisée pour développer les dispositifs de la « Refondation de l'école » !

Au total, seulement 464 postes sont utilisés pour les classes et répondre aux besoins des écoles et à la hausse démographique... soit 1 poste pour 55 élèves supplémentaires !

Selon les données du Ministère :

770 postes servent à la refonte de l'Education prioritaire (brigades REP+)

456 postes sont des postes PARE (maître sans classe !)

111 postes sont affectés à l' « accueil des moins de 3 ans »

... un total de 1337 postes qui ne sont pas utilisés comme postes statutaires devant une classe, de postes de titulaires remplaçants ou de RASED.

... autant de postes que les DASEN utilisent pour fermer des classes et refuser d'en ouvrir !

Aujourd'hui, les postes manquent partout : dans les écoles, les établissements, les universités et les services !

Avec 200 postes, le département des Bouches du Rhône a certes largement bénéficié des moyens alloués à l'académie mais les choix opérés par « la refondation » ont profondément puisé dans cette dotation.

Aussi, si ce chiffre global tranche avec les années précédentes, il ne répond toujours pas aux besoins et à la réalité des difficultés de cette rentrée, et ne saurait permettre des conditions de travail correctes dans toutes les écoles du département.

Avec les chiffres de rentrée, nombreuses sont les écoles qui n'ont pas été prises en compte au printemps et qui atteignent en cette rentrée les seuils d'ouverture avec des élèves présents et bien réels.

Il est indispensable d'y répondre favorablement si on veut assurer la réussite de la scolarité pour les élèves de ces écoles.

Le travail en classe s'alourdit avec une surcharge des programmes, de compétences à valider, de matières à valoriser, d'inclusions imposées. Maintenir des effectifs aussi chargés rendrait cette situation encore plus insoutenable !

Par ailleurs, la situation des remplacements n'a jamais connu une situation telle que celle que nous avons connue l'an dernier.

Il n'est pas supportable de voir des centaines de classes privées d'enseignants tout au long de l'année scolaire !

Aucun poste n'est prévu pour corriger cette scandaleuse situation !

Dès cette rentrée, nous pouvons craindre le pire, d'autant plus que les décharges de directions pour les petites écoles n'ont fait l'objet d'aucune création et que c'est le corps des remplaçants qui devra l'assurer.

Et il n'est pas envisageable qu'un directeur soit privé d'un seul jour de décharge.

Il n'est pas possible de commencer cette année scolaire sans création de postes de remplaçants, **c'est donc une dotation supplémentaire qu'il faut demander au ministère.**

A la veille de ce CTSD, ce qu'attendent les enseignants, c'est :

- un abaissement des seuils qui permet également un retour à la scolarisation des élèves de moins de 3 ans,
- le retour des postes spécialisés aux missions clairement définies,
- l'ouverture des classes là où elles sont nécessaires,
- l'annulation des fermetures,
- le remplacement des maîtres absents et la création des postes de titulaires remplaçants,
- le maintien de toutes les décharges des directeurs,
- l'affectation de tous les postes en réserve aux besoins réels des écoles !

Le SNUDI FO 13 défendra tous les dossiers que les écoles nous ont transmis depuis le mois de juin et assurera son mandat pour porter les revendications des écoles.

NE RIEN LACHER et REAFFIRMER LES REVENDICATIONS !

Pour contacter les représentants du SNUDI-FO 13 au CTSD :

<i>Philippe ROMS</i>	06.77.05.66.05
<i>Paule LOZANO</i>	06.33.75.97.02

C'est la rentrée...

... je fais le bon choix et je me syndique au SNUDI FO !

Parce que le SNUDI-FO défend nos droits, nos garanties et notre statut,

Parce que le SNUDI-FO est intransigeant dans la défense des intérêts collectifs et des dossiers individuels,

Parce que le SNUDI FO revendique la défense de nos retraites, de notre statut contre la territorialisation de l'école de la République...

Parce que le SNUDI FO est et restera un syndicat libre et indépendant des gouvernements quels qu'ils soient...



Bulletin d'adhésion